

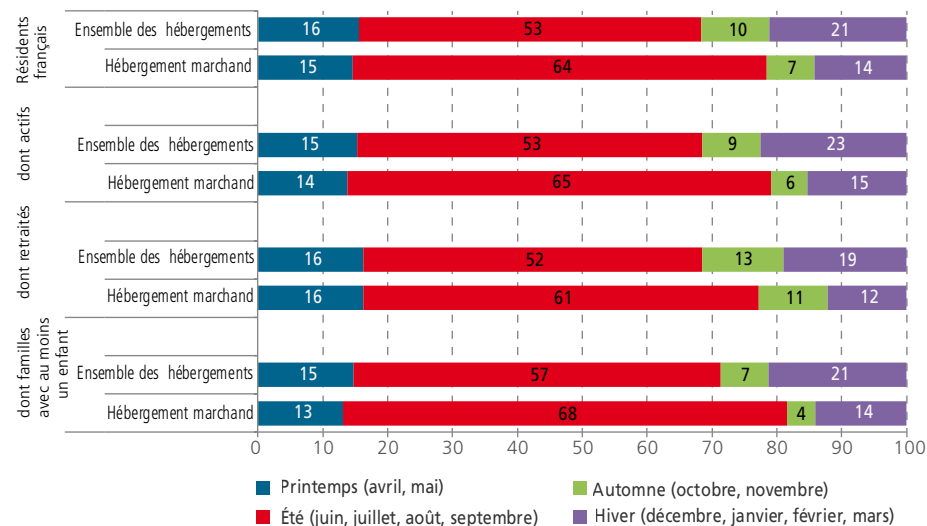
### Les quatre saisons du tourisme des Français : une moindre concentration géographique en demi-saison

La fréquentation touristique des Français est répartie assez différemment selon les saisons et les destinations. Plus d'une nuitée touristique sur deux est réalisée entre juin et septembre, période où les Français plébiscitent le littoral, méditerranéen (23,7 % des nuitées marchandes) et atlantique (25,3 %). En hiver, la montagne représente plus de la moitié des nuitées marchandes. L'âge, la situation professionnelle et la composition familiale du foyer influent sur la saisonnalité des départs : les personnes avec enfants partent plus fréquemment en été, les indépendants relativement plus en hiver, les retraités en automne, les cadres et les professions intermédiaires au printemps. Un niveau de revenu plus élevé favorise le départ en hiver. Les séjours à l'étranger sont plébiscités au printemps et surtout en automne, représentant alors près de la moitié des nuitées marchandes. Une augmentation de la fréquentation en demi-saison contribuerait à une meilleure répartition des séjours dans les territoires, alors en capacité d'accueillir davantage de nuitées touristiques avec une dépense moyenne journalière plus élevée qu'en été.

Les séjours touristiques des Français en métropole sont essentiellement concentrés sur le littoral méditerranéen et atlantique, le massif alpin et l'Île-de-France pendant la « haute saison », c'est-à-dire au cœur de l'été (juillet-août), et sur les massifs de montagne en hiver.

La répartition des touristes est stratégique pour le développement du secteur du tourisme. Leur répartition géographique est un enjeu d'aménagement du territoire et surtout de développement économique des régions. Leur répartition temporelle est un enjeu d'efficacité économique, une fréquentation des sites et des infrastructures hors des périodes de pleine saison favorisant leur exploitation.

**Graphique 1 : Répartition des nuitées touristiques en France métropolitaine des résidents français selon la saison en 2015 (en %)**



Lecture : en 2015, 16 % des nuitées touristiques en France des résidents français ont eu lieu au printemps. Si on restreint l'observation aux nuitées en hébergement marchand, la proportion est de 15 %.

Champ : voyages pour motifs personnels en France métropolitaine des résidents français de 15 ans ou plus.

Source : DGE, enquête SDT.

### Plus d'une nuitée touristique sur deux les mois d'été

En France, la période de plus forte fréquentation touristique est l'été : plus de la moitié (53 %, *graphique 1*) des nuitées touristiques (*encadré*) et près des deux tiers (64 %) des nuitées marchandes sont concentrées sur les mois de juin, juillet, août ou septembre. Les nuitées en hébergement non marchand, notamment les visites à la famille ou chez des amis ou encore les nuitées passées en résidence secondaire, sont moins concentrées sur ces quatre mois.

La concentration pendant les mois d'été est un peu plus forte pour les familles avec enfants que pour les retraités, moins contraints par un calendrier. Les actifs, dont un certain nombre ont des enfants, sont dans une position intermédiaire, avec cependant une part des nuitées réalisées pendant les mois d'hiver (décembre, janvier, février, mars) plus importante. Les retraités partent moins les mois d'hiver (12 % des nuitées marchandes) et plus en demi-saison : 16 % des nuitées marchandes en avril-mai et 11 % en

octobre-novembre. Cette part des nuitées automnales est spécifique aux retraités. En effet, pendant ces deux mois, l'ensemble de la population réalise en moyenne seulement 7 % de ses nuitées marchandes, la proportion descendant à 4 % pour les familles avec enfants.

### Moindre concentration géographique en demi-saison

L'hiver et l'été sont deux saisons de forte concentration géographique des touristes. Les mois d'hiver, 20 % de départements accueillent 69 % de nuitées touristiques marchandes (graphique 2). Les mois d'été, les 20 % des départements les plus fréquentés accueillent 64 % des nuitées marchandes. En automne ou au printemps, les nuitées touristiques sont mieux réparties sur le territoire : les 20 % de départements les plus fréquentés pendant ces saisons rassemblent « seulement » 55 % des nuitées marchandes.

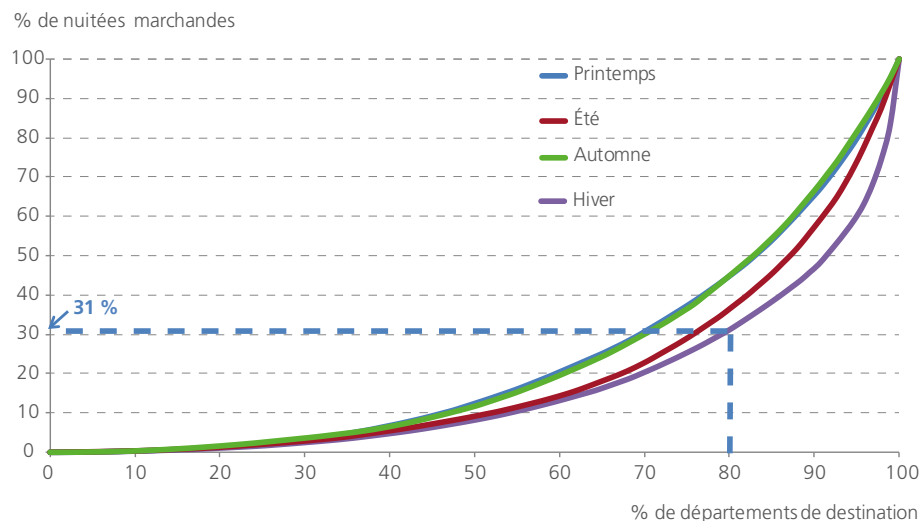
### Forte concentration dans les Alpes en hiver

En hiver, les Français privilégient les massifs enneigés. Les départements de Savoie accueillent à eux seuls 25 % des nuitées marchandes réalisées par les résidents français en France. Si on y ajoute les départements des Hautes-Alpes, de l'Isère et des Alpes-de-Haute-Provence, le massif alpin accueille 40 % des nuitées. Les Pyrénées, le Massif central, le Jura et les Vosges accueillent également des touristes en hiver mais en proportion nettement moindre (carte D). Bien que les activités n'y soient pas les mêmes qu'en été, la mer attire également en hiver.

### Plus grande variété des destinations au printemps et en automne

En été, les touristes sont très concentrés le long du littoral atlantique et méditerranéen, y compris en Corse, très attractive. Plus largement, le massif alpin et le Sud-Ouest tirent également leur épingle du jeu (carte B). La répartition au printemps (carte A) ou en automne (carte C) est un peu différente. Les départements les plus fréquentés en été attirent également les touristes en demi-saison. Cependant, la concentration des touristes est alors moins forte avec une part plus importante des nuitées marchandes des touristes dans les départements bordés par la Manche ou la mer du Nord. Ces départements n'attirent pas plus de touristes pendant ces saisons, mais leur part dans l'ensemble des nuitées touristiques marchandes françaises est un peu plus importante pendant ces saisons. La vallée de la Loire est également dans ce cas. L'Alsace (départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin) présente la particularité d'appartenir à la moitié des

**Graphique 2 : Concentration géographique des nuitées marchandes en France métropolitaine des résidents français selon la saison (en 2015)**



Lecture : en hiver, 80 % des départements les moins fréquentés (en nombre de nuitées marchandes) concentrent 31 % de l'ensemble des nuitées marchandes des résidents français en France. Ceci signifie que les 20 % des départements les plus fréquentés recueillent 69 % des nuitées marchandes des résidents français en France.  
Champ : voyages pour motifs personnels en France métropolitaine des résidents français de 15 ans ou plus.  
Source : DGE, enquête SDT.

**Tableau 1 : Taux de départ en France métropolitaine des résidents français selon la saison et les caractéristiques du foyer (en moyenne de 2013 à 2015)**

	Printemps	Été	Automne	Hiver
Taux de départ en voyage avec hébergement marchand	20,5	42,4	12,5	18,6
Écarts de taux de départ (en %) selon ...				
... l'âge				
15 - 24 ans	-6	-3	-10	0
25 - 34 ans	-2	1	-4	1
35 - 49 ans	3	4	-8	3
50 - 64 ans	5	2	7	6
65 ans ou plus	-5	-7	8	-13
... la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage				
Agriculteurs, commerçants, artisans, chefs d'entreprise	-15	-5	-9	11
Cadres, professions libérales	6	4	7	19
Professions intermédiaires	6	4	-6	3
Employés	-10	-6	-12	-17
Ouvriers	1	5	-13	-10
Inactifs	-2	-4	8	-6
... le niveau de revenu du foyer				
Moins de 1 900 €	-26	-19	-18	-27
De 1 900 à moins de 2 700 €	-9	-6	-13	-13
De 2 700 à moins de 3 800 €	9	7	8	0
3 800 € ou plus	14	12	13	27
... la présence d'enfants dans le foyer				
Sans enfant	0	2	6	0
Avec au moins un enfant	-1	9	-13	0

Lecture : 20,5 % des résidents français de 15 ans ou plus partent en voyage avec hébergement marchand au printemps (mois d'avril et mai). Les personnes âgées de 15 à 24 ans partent moins souvent. L'écart de taux de départ est de 6 %, ceci signifie que leur taux de départ est égal à 94 % (= 100 % - 6 %) du taux moyen (20,5 %). Les écarts significativement négatifs sont dans des cases orange (entre -5 et -10 %) ou rouge (écart inférieur à -10 %). Les écarts positifs sont dans des cases vert clair (écart entre 5 et 10 %) ou foncé (écart supérieur à 10 %).  
Champ : voyages pour motifs personnels en France métropolitaine des résidents français de 15 ans ou plus.  
Source : DGE, Enquête SDT.

territoires, essentiellement des départements littoraux, les plus fréquentés en toute saison.

### Un niveau de revenu plus élevé favorise le départ en hiver

Le profil des partants n'est pas le même suivant les saisons. Ainsi, pour des raisons de disponibilité déjà évoquées, les « plus de 65 ans », souvent retraités, partent moins les mois d'été

(5 % de moins que la moyenne, *tableau 1*) et surtout les mois d'hiver (13 % de moins) mais plus à l'automne (8 % de plus que la moyenne). D'autres variables, comme le revenu, influent également sur la saisonnalité. Si, quelle que soit la saison, un taux de départ plus important est assez logiquement associé à une aisance financière du foyer plus importante, l'écart est plus marqué pour les mois d'hiver : les personnes disposant d'un revenu du foyer de 3 800 € ou plus par mois<sup>1</sup> partent 12 % plus souvent que la moyenne durant les mois d'été et 27 % plus souvent durant les mois d'hiver alors que les personnes dont le revenu du foyer est inférieur à 1 900 € par mois<sup>2</sup> partent 19 % moins souvent que la moyenne durant les mois d'été et 27 %

<sup>1</sup> 21 % des foyers ont un revenu supérieur à 3 800 € par mois.

<sup>2</sup> 26 % des foyers ont un revenu inférieur à 1 900 € par mois.

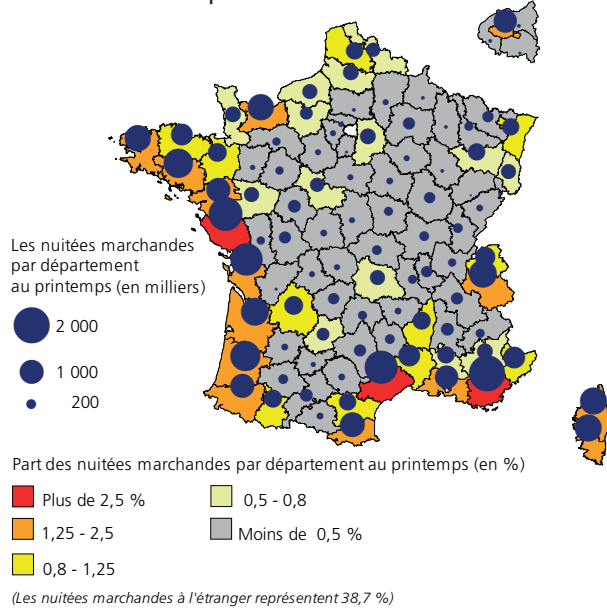
moins souvent durant les mois d'hiver. Le caractère relativement onéreux des sports d'hiver est un facteur explicatif, d'autres pouvant également jouer comme la disponibilité, l'état de santé...

### Les indépendants partent « en décalé »

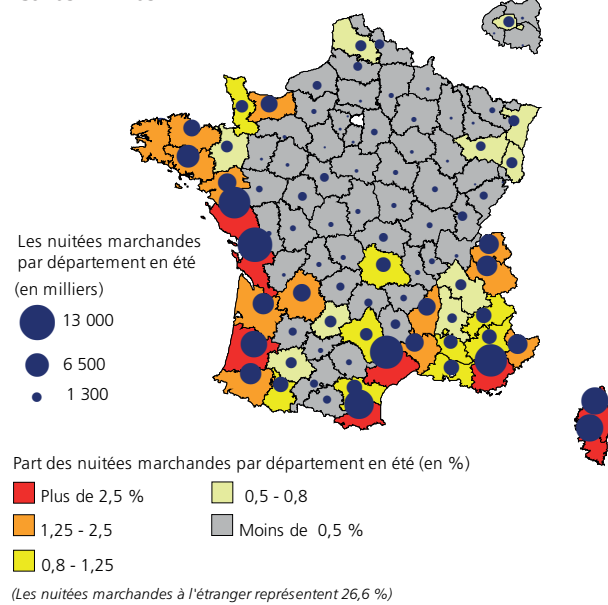
Les travailleurs indépendants partent relativement plus en hiver que la moyenne des Français, période de faible activité pour certains, les artisans du bâtiment par exemple. Cette catégorie des indépendants comprend également de nombreux professionnels, commerçants, restaurateurs, hôteliers, travaillant directement en relation avec le tourisme et ne pouvant s'absenter aux périodes de forte affluence. Selon les saisons, les écarts à la moyenne des taux de départ des cadres (+ 4 % à + 19 %) et des employés (- 6 % à - 17 %) correspondent assez bien aux écarts de revenu de ces catégories socioprofessionnelles.

## Cartes : Répartition départementale des nuitées marchandes en France métropolitaine selon la saison (en moyenne de 2013 à 2015)

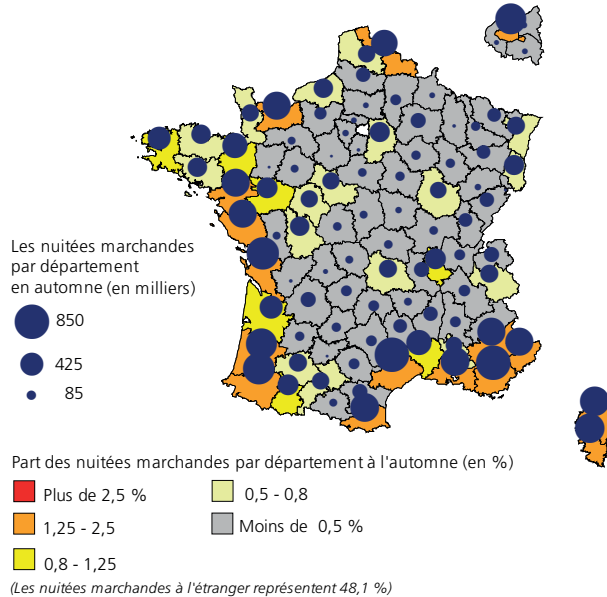
Carte A - Printemps



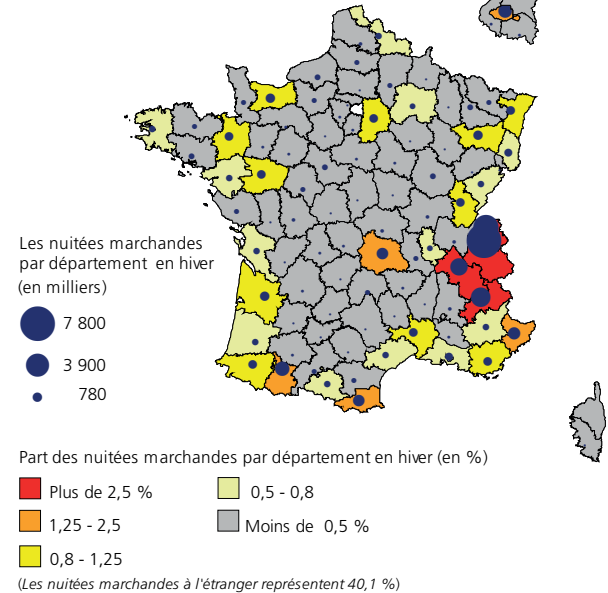
Carte B - Été



Carte C - Automne



Carte D - Hiver



Champ : voyages pour motifs personnels en France métropolitaine des résidents français de 15 ans ou plus.  
Source : DGE, enquête SDT.

Avoir un ou plusieurs enfants se traduit par un taux de départ plus important en été et plus faible en automne.

Les personnes de 50 à 64 ans, qui ont un niveau de revenu en moyenne plus élevé que les autres et qui, plus fréquemment que les personnes plus jeunes, n'ont plus d'enfant à charge, se caractérisent par un taux de départ plus élevé que la moyenne des Français au printemps, en automne et en hiver. L'écart est supérieur à 5 % pour chacune des trois saisons. Par contre, ces personnes sont dans la moyenne s'agissant des départs durant la saison estivale.

### Les séjours à l'étranger plébiscités au printemps et plus encore en automne

La part des nuitées des résidents français passées à l'étranger est beaucoup plus faible en été (26,6 % des nuitées marchandes) qu'en hiver ou au printemps (près de 40 %) et surtout qu'en automne (48,1 %). Les destinations hors de France métropolitaine sont très variées. Les quinze premières rassemblent 54 % des nuitées marchandes passées à l'étranger en hiver et 69 % en été (tableau 2). D'une manière générale, la liste des premières destinations traduit une tendance bien connue à l'héliotropisme des touristes. L'Espagne et l'Italie sont des destinations à la fois proches et plus au sud. Les territoires ultramarins, notamment les Antilles, sont très fréquentés par les métropolitains en hiver. Ces derniers sont à la recherche de températures et de conditions climatiques qu'aucun territoire métropolitain ne peut offrir à cette période. Les destinations lointaines (États-Unis, Canada, Inde, Thaïlande, Vietnam) témoignent d'une volonté de dépaysement et de découverte. Cependant, la demande touristique ne se limite pas à cette recherche d'exotisme et de soleil. La présence de voisins plus septentrionaux (Belgique, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne) parmi les destinations préférées au printemps montre que les aspirations des Français sont beaucoup plus diverses et ne se limitent pas à la recherche de latitudes plus clémentes.

### Des marges dans les hébergements collectifs en demi-saison

Les Français sont attirés par les mêmes territoires aux mêmes périodes : le littoral ensoleillé en été et les massifs enneigés en hiver. Cependant, le fait que la concentration des destinations

**Tableau 2 : Destinations hors de France métropolitaine les plus fréquentées\* selon la saison (en moyenne de 2013 à 2015)**

Rang	Printemps	Été	Automne	Hiver
1	Espagne	Espagne	Espagne	Outre-mer <sup>(1)</sup>
2	Italie	Italie	Italie	Espagne
3	États-Unis	États-Unis	États-Unis	Maroc
4	Outre-mer <sup>(1)</sup>	Grèce <sup>(2)</sup>	Portugal	Italie
5	Portugal	Portugal	Turquie	États-Unis
6	Maroc	Allemagne	Maroc	Thaïlande
7	Grèce <sup>(2)</sup>	Canada	Inde	Vietnam
8	Tunisie	Croatie	Outre-mer <sup>(1)</sup>	Belgique
9	Turquie	Turquie	Grèce <sup>(2)</sup>	République dominicaine
10	Allemagne	Crète	Thaïlande	Inde
11	Pays-Bas	Maroc	Crète	Grande-Bretagne
12	Belgique	Tunisie	Canada	Mexique
13	Grande-Bretagne	Autriche	Mexique	Tunisie
14	Croatie	Belgique	Belgique	Île Maurice
15	Irlande	Grande-Bretagne	Allemagne	Portugal

Part des 15 premières destinations dans l'ensemble des destinations hors métropole (en % de nuitées marchandes)

Printemps	Été	Automne	Hiver
65	69	58	54

\* Selon le nombre de nuitées marchandes passées.

<sup>(1)</sup> Départements et collectivités d'outre-mer.

<sup>(2)</sup> Hors Crète.

Champ : voyages pour motifs personnels hors de France métropolitaine des résidents français de 15 ans ou plus.

Source : DGE, Enquête SDT.

soit moins forte au printemps et en automne montre que les actions de nature à favoriser l'étalement temporel, comme les pratiques tarifaires différenciées selon les saisons ou l'adaptation de l'offre aux publics partant hors des périodes de pic, sont également de nature à participer à une meilleure répartition des nuitées touristiques sur le territoire. Les taux d'occupation des hébergements collectifs français – respectivement 56 % et 51 % pour les hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme en automne, 59 % et 53 % au printemps et 68 % à 66 % en été – montrent que les marges sont importantes pendant les demi-saisons. Par ailleurs, les dépenses journalières des touristes français passant au moins une nuitée en hébergement marchand sont plus importantes en automne ou au printemps (environ 90 € par jour<sup>3</sup> pour les voyages en France) qu'en été (74 € par jour).

<sup>3</sup> Toutes dépenses incluses : transport, hébergement, restauration, activités...

François-Pierre Gitton, Abdel Khiati, DGE

#### Encadré : L'enquête Suivi de la Demande Touristique de la DGE

L'enquête Suivi de la Demande Touristique (SDT) de la DGE, en partenariat avec la Banque de France, est réalisée chaque mois par voie postale auprès d'un panel de 20 000 personnes âgées de 15 ans ou plus, représentatif de la population résidant en France. On désigne ici par « Français » l'ensemble des résidents en France, qu'ils soient de nationalité française ou non.

Pour en savoir plus :

Consultez la rubrique « Études et statistiques » du site [www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)

Directeur de la publication : Pascal Faure

Rédacteur en chef : François Magnien

Secrétariat de rédaction : Martine Automme, Nicole Merle-Lamoot

Cartographie : Abdel Khiati

Composition : Hélène Allias-Denis, Brigitte Baroin

ISSN : 2269-3092

Dépôt légal : 2016

DGE - 67, rue Barbès, 94200 Ivry-sur-Seine

**DGE**  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENTREPRISES